



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE INTERURBAINE BELLERIVE - CHARMEIL

Vichy Communauté souhaite se positionner comme exemple dans le domaine cyclable, sujet clé de son projet d'agglomération, afin de réduire l'empreinte carbone de la mobilité sur le territoire. C'est en ce sens qu'elle poursuit l'aménagement de son schéma cyclable, à travers de nouveaux itinéraires sécurisés sur tout le territoire, en partant du cœur urbain. Après les liaisons Vichy-Cusset et Vichy-Abrest, c'est au tour de la piste cyclable interurbaine entre Bellerive-sur-Allier et Charmeil de voir le jour.

D'ici 2035, les usagers pourront se déplacer sur plus de 100km de pistes cyclables sur l'ensemble du territoire.

PLANNING DES TRAVAUX DE LA PISTE CYCLABLE BELLERIVE-CHARMEIL

À partir du 13 mars 2023, les travaux débuteront aux abords de la Route Départementale entre Bellerive-sur-Allier et le bourg de Charmeil.

Planning prévisionnel des travaux :

- **Mi-mars à début avril**
De l'entrée du Parc Omnisports au giratoire Jean Monnet (RD6E)
- **Début avril à mi-mai**
De l'hippodrome au giratoire du boulodrome
- **Mi-mai à fin juin**
Du giratoire boulodrome au giratoire Jean Monnet (RD6E)
- **Début juillet à mi-septembre**
Du giratoire Jean Monnet (RD6E) à la rue des Grands Champs
- **Mi-septembre à fin octobre**
De la rue des Grands Champs au bourg de Charmeil

La circulation automobile sera maintenue dans les 2 sens pendant chaque phase de travaux. Seul l'accotement, faisant l'objet de l'aménagement, sera neutralisé et son cheminement piétonnier sera reporté sur l'accotement opposé.

Il s'agit de la première piste cyclable interurbaine qui ira de l'hippodrome de Bellerive jusqu'au bourg de la commune de Charmeil.

La fin des travaux est prévue pour fin octobre 2023.

Le montant des travaux, réalisés par Eiffage pour le compte de Vichy Communauté, est de 1 000 000 € subventionné à hauteur de 70% par l'État.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

communication@vichy-communaute.fr

+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 24 60 62 88